



Organisation
internationale
du Travail

Atelier de renforcement des capacités des journalistes sur les pires formes de travail des enfants



Rapport de synthèse

Programme
international
pour l'abolition
du travail
des enfants
(IPEC)

Grand Bassam du 6 – 8 JUIN 2012

Introduction

Le travail des enfants, en dépit des multiples actions initiées par les différents Etats depuis quelques années, demeure encore un phénomène de grande ampleur en Afrique de l'Ouest. Des millions d'enfants de cette sous région restent encore engagés dans des activités économiques diverses favorisées par un secteur informel prépondérant, des faiblesses institutionnelles, des inadéquations des systèmes éducatifs et un large et persistant taux de pauvreté.

La population de l'Afrique de l'ouest est à prédominance rurale et dépend en grande partie de l'agriculture. Environ 60% des emplois dépendent du secteur agricole. Les enfants sont engagés dans de multiples activités liées à l'agriculture, principalement dans les plantations vivrières et dans les petits champs de productions commerciales telles que le cacao, le café, l'ananas, la banane, le coton, tout comme dans la pêche.

En milieux urbains, le travail des enfants est principalement pratiqué dans l'économie informelle et dans les services. La crise financière mondiale actuelle et ses effets sur les enfants et les tendances démographiques actuelles de la sous-région pourraient exacerber les pratiques de traite et travail forcés des enfants dans la sous région.

L'Afrique de l'Ouest est l'une des dernières régions du monde ayant un large taux de population âgé de moins de 15 ans (44% d'une population totale de 320 millions). C'est à juste titre que l'Union africaine, dans la déclaration commune sur les migrations et le développement, constate que «le changement de l'âge des flux de migrants est reflété par le nombre croissant des enfants migrant indépendamment de leurs parents. Aussi, la traite des enfants est un défi particulier qui doit être résolu et les enfants des populations migrantes devraient faire l'objet d'une attention particulière ».

En Côte d'Ivoire, les résultats d'une étude menée en 2008 par le SIMPOC rapportent que 25% des enfants de 5-17 ans sont économiquement actifs. 58% des ces enfants sont utilisés dans l'agriculture, 23% dans le commerce et 10% dans l'industrie. Environ 1/5 des enfants travaillant dans l'agriculture a été identifié comme travailleur dans les secteurs du cacao et du café. Ces enfants économiquement actifs travaillent plus de 42 heures par semaine. Pour combattre ce phénomène, le Gouvernement de Côte d'Ivoire avec l'appui de ses partenaires a adopté certaines mesures et politiques dont le Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Ce plan a pour objectif de réduire de 50% l'incidence du travail des enfants d'ici à 2014. Plusieurs acteurs sont appelés à jouer un rôle prépondérant dans l'atteinte de ces objectifs.

Mais, force est de reconnaître que les différents acteurs, appelés à jouer un rôle essentiel dans la lutte contre le travail des enfants en terme d'information et de sensibilisation ne sont pas suffisamment formés et informés sur les différents aspects et mécanismes liés au phénomène en général et sur le dispositif juridique national et les instruments internationaux en particulier.

Au nombre de ces acteurs figurent les personnels des médias en général et ceux membres du Réseau Ivoirien des Communicateurs Amis des Enfants en particulier. Il est important de rappeler à ce niveau le rôle capital joué par les médias dans le processus de la lutte contre le trafic des enfants à travers la révélation d'un trafic d'enfants entre le Mali et la Côte d'Ivoire au début des années 1990, révélation qui, à l'époque, a suscité une très forte émotion dans l'opinion publique.

Le projet pour l'élimination des pires formes de travail des enfants (PFTE) en Afrique de l'Ouest et le renforcement de la coopération sous régionale à travers la CEDEAO (ECOWAS) qui vise, à contribuer à travers des initiatives nationales et sous régionales à combattre les pires formes de travail des enfants en Afrique de l'Ouest, a prévu dans son cadre stratégique, d'apporter des solutions à cette insuffisance .

L'atelier de formation des journalistes et communicateurs contre le travail des enfants, en collaboration avec le Réseau ivoirien des journalistes et amis des enfants (RICAE) devrait ainsi permettre d'établir des relations fortes avec les médias en utilisant les stratégies telles que la formation et la sensibilisation des journalistes dans le but d'accroître la couverture médiatique des activités liées au travail des enfants, y compris les problèmes liés à la traite, (Activité 1.3.3) (**Bénin, RCI, Ghana, Nigéria**).

L'atelier de renforcement des capacités, avait donc pour objet de renforcer les capacités des Journalistes pour la lutte contre la traite et le Travail des Enfants à travers l'amélioration de leurs connaissances afin d'assurer une large diffusion des messages de sensibilisation.

Rapport de synthèse

Du 06 au 08 Juin 2012 s'est tenu à NSA Hôtel de Grand-Bassam l'atelier de renforcement des capacités des journalistes sur les pires formes de travail des enfants.

L'atelier était placé sous la présidence de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité.

Ont pris part à l'atelier une trentaine de journalistes représentant la presse écrite et la presse audio visuelle. L'atelier a également, enregistré la participation de plusieurs experts représentant le Ministère en charge du Travail, le Bureau International du Travail, l'Institut National de la Statistique ainsi des organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine du travail des enfants.

Les travaux de l'atelier ont duré sur trois (03) jours et se sont déroulés en deux phases.

1. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **Dr. Adama COULIBALY**, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité.

Elle a été marquée par quatre (04) interventions. La première allocution a été faite par Monsieur **BOUA Bi Sémien Honoré**, Directeur International du Projet CCP.

Dans son allocution, il a souhaité la bienvenue à tous les participants à l'atelier. Il a exprimé sa satisfaction quant à la qualité de ceux-ci et souhaité que les travaux puissent atteindre les résultats escomptés.

Il a réaffirmé la disponibilité d'IPEC à soutenir toutes les initiatives du gouvernement ivoirien qui contribuent à éradiquer les pires formes de travail des enfants et particulièrement à promouvoir le travail décent.

Il a souhaité que l'atelier atteigne les résultats escomptés en raison de la qualité des séminaristes.

La troisième intervention a été faite par **Monsieur Jonathan CEBRA**, Représentant de l'Ambassadeur des Etats-Unis en Côte d'Ivoire. Il a au nom de l'Ambassadeur tenu à saluer cette initiative qui concourt à la sensibilisation de la population.

Monsieur DOLA ZIE DJACK, Conseiller Technique au Ministère de la Communication, a remercié la BIT pour son appui au RICAE pour l'organisation dudit atelier. Il a souligné le rôle primordial des médias dans la réduction du travail des enfants.

Il a réaffirmé le soutien du Ministre aux journalistes et a souhaité que ceux ci à fassent correctement leur travail dans le respect de la charte dont ils se sont dotés.

Dr. Adama COULIBALY, Directeur de Cabinet, Représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité. Dans son discours, il a tenu à remercier le BIT pour son soutien constant à la Côte d'Ivoire dans la lutte contre le travail des enfants.

Il a rappelé les actions menées par le gouvernement pour venir à bout du phénomène. Il a donné les missions qui incombent aux journalistes dans la mise en œuvre du PAN. Il a encouragé les journalistes à faire des critiques et des propositions concrètes lors de l'atelier et de s'approprier toutes les modules de formation afin de produire des articles pertinents contribuant à la sensibilisation en Côte d'Ivoire.

Il a procédé à l'ouverture solennelle des travaux de l'atelier à 10 h 05 minutes.

2. Les travaux en plénière

Plusieurs présentations ont été faites en plénière. La première journée a été consacrée au cadre institutionnel, juridique international et national de lutte contre le travail des enfants et quatre exposés ont été enregistrés.

Monsieur **AMANI Michel**, Chef de division à l'Institut National de la Statistique, est intervenu sur les concepts clés du travail des enfants. Dans son exposé, il a donné des définitions sur certains termes qui prêtent souvent à confusion. Il s'agit notamment de l'enfant économiquement actif, du travail dommageable, du travail dangereux.

Madame **Lalaina RAZAFINDROKO**, International Program Manager of ECOWAS II, est intervenue sur les conventions 138 et 182 de l'OIT. Tout au long de son exposé, elle a contextualisé les deux conventions.

Dr. **N'GUETTIA KOUAKOU Martin**, Directeur de la lutte contre le travail des enfants a fait un exposé sur le cadre institutionnel et juridique du travail des enfants.

Le cadre institutionnel national de lutte contre le travail des enfants a été enrichi par la création de deux nouveaux comités, le comité national de surveillance et le comité interministériel de lutte contre le travail des enfants.

Monsieur **MISSA Célestin**, statisticien du travail à la Direction de la lutte contre le travail des enfants est intervenu pour présenter le système d'observation et de suivi du travail des enfants.

A l'issue de chaque présentation, des échanges ont eu lieu entre les participants.

La deuxième journée avait pour thème « **les interventions adéquates en matière de lutte contre le travail des enfants** ». Trois exposés ont été livrés autour de ce thème.

Le premier exposé a porté sur les conséquences du travail sur la santé et la sécurité des enfants. Cet exposé a été présenté par **Dr. N'GUESSAN Joseph**, président de l'ONG Fraternité Sans Limites.

Cette présentation a mis l'accent sur les conséquences et les différents dangers que court l'enfant travailleur.

Monsieur **GUITTEY Laurent**, Coordonnateur National du Projet CCP, a dans son exposé présenté le lien entre l'éducation et le travail des enfants. L'éducation est un moyen de lutte contre le travail des enfants.

Madame **KOIHOU Alice**, Coordonnatrice de l'ONG ASA a, quant à elle fait le lien entre la pauvreté et le travail des enfants. A travers son expérience de terrain, elle a démontré comment les actions directes contribuent à lutter contre la pauvreté.

Monsieur **DOUMBIA Mamadou**, Président du RICAE, a exposé sur la contribution de son organisation dans le respect des droits des enfants. Il a profité pour présenter les perspectives de son organisation.

Monsieur **BOUA BI Sémien Honoré**, International Program Manager of CCP, a présenté la nouvelle approche que le BIT va expérimenter à travers le projet CCP. Son exposé a tourné autour des objectifs de l'approche intégrée à la base.

Tous ces exposés ont été suivis d'échanges.

3. Les travaux techniques

Deux travaux techniques ont enrichis l'atelier. Le travail a été fait le premier jour et a consisté en la projection d'un film documentaire sur le travail des enfants. A l'issue de la projection, les journalistes devraient faire ressortir les types de travaux, les dangers et les conséquences sur le travail des enfants.

Par des échanges fructueux, les participants ont pu dégager les différentes notions apprises.

Le deuxième travail technique a consisté pour les journalistes à aller sur le terrain et à produire un article sur le travail des enfants. Ce travail de terrain a été suivi d'une restitution qui a donné l'occasion aux participants de présenter leurs différentes investigations.

A l'issue de la restitution, un débat sur les défis, les contraintes et les perspectives a été animé par les participants.

4. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par deux interventions.

La première intervention a été faite par Monsieur **DOUMBIA Mamadou**, Président du RICAE. Il a réitéré les remerciements du RICAE au BIT et a souhaité que ce soit le début d'une collaboration fructueuse entre son organisation et le BIT.

Monsieur **BOUA BI Sémien Honoré** a clos l'atelier par des remerciements aux participants pour leur disponibilité et surtout leur assiduité. Il a émis le souhait de voir les

journalistes s'engager effectivement dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Les travaux de l'atelier de renforcement des capacités des Journalistes sur le travail des enfants qui ont duré trois jours ont été marqués par une intense activité et la participation active de tous les séminaristes. Ils ont pris fin le 08 Juin par l'adoption des recommandations.

5. Les recommandations

- 1- Initier des plaidoyers auprès des premiers responsables de presse à l'effet d'introduire dans la presse une page consacrée au respect des droits des enfants ;
- 2- Introduire des modules de formation sur le travail des enfants dans les écoles de journalistes ;
- 3- Faire des tirs groupés sur la lutte contre le travail des enfants ;
- 4- Créer un prix sectoriel EBONY sur la protection des enfants ;
- 5- Créer un cadre de collaboration entre le BIT et le RICAE ;
- 6- Renforcer les capacités des radios de proximité à travers l'UNRP.

Fait à **Grand Bassam**, le 08 Juin 2012

